



Navailles-Angos, le 7 mars 2025

Mesdames et Messieurs les Conseillers

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 14 mars 2025
à 19h à la Mairie**

L'ordre du jour en sera le suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 24 janvier 2025
- 2) Demande de cession de biens en portage par l'EPFL Béarn Pyrénées au profit de la commune - Acquisition de la parcelle non bâtie en nature de terre sise à NAVAILLES-ANGOS (64450), lieudit « Péret », cadastrée section AZ n°108, pour une contenance globale de 19 499 m2.
- 3) Approbation du compte de gestion 2024 : commune, cimetière, éco lotissement Péret et panneaux photovoltaïques
- 4) Compte administratif 2024 : commune, cimetière, éco lotissement Péret et panneaux photovoltaïques
- 5) Affectation des résultats 2024 : commune, cimetière, éco lotissement Péret et panneaux photovoltaïques
- 6) Questions diverses

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jeannine LAVIE-HOURCADE